L'Occupation
expliquée à mon petit-fils

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Jean-Pierre Azéma

L'Occupation expliquée à mon petit-fils

Éditions du Seuil
25, bd Romain-Rolland, Paris XIVe

Extrait de la publication

ISBN 978-2-02-107441-3

© Éditions du Seuil, janvier 2012

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

À Philémon

Extrait de la publication

Extrait de la publication

Pourquoi en parler aujourd'hui

L'Occupation est une période de notre histoire nationale qui reste très floue dans l'esprit du public français s'intéressant aux drames de la Seconde Guerre mondiale.

On a pu notamment le constater lorsqu'il avait été question, à la rentrée scolaire de 2007, de lire dans les classes une lettre écrite par le jeune Guy Môquet quelques heures avant son exécution, en 1941. Dans les commentaires approuvant ou contestant la démarche, il était rarement fait référence à l'Occupation. Le drame n'était jamais envisagé comme le fruit des choix de l'occupant, pas plus d'ailleurs qu'on ne signalait le rôle d'un ministre de Vichy dans l'élaboration de

Extrait de la publication

la liste des otages. Personne ne semblait se demander pourquoi ce jeune homme avait été désigné : on se contentait de lui attribuer un vague brevet d'héroïsme, dénué de signification historique ou même partisane. Le fait même de fusiller des otages semblait n'avoir besoin d'aucune explication. Et, bien entendu, pas un mot sur le « code des otages » promulgué par les autorités nazies.

Sur cette période, les affirmations discutables reposent souvent sur l'ignorance des réalités. Ainsi entend-on, par exemple, affirmer que de Gaulle, descendant les Champs-Élysées à la Libération, a été acclamé par les mêmes Parisiens qui avaient fêté Pétain venu à Paris, en avril 1944. On se dispense d'analyser le sentiment patriotique d'une foule vivant, en zone nord, depuis quatre ans sous la botte d'un occupant qui avait interdit *La Marseillaise* et le drapeau tricolore. Et au passage, on accrédite l'idée qu'ils croyaient à l'entente entre de Gaulle et Pétain pour la plus grande joie de ceux qui aiment l'entretenir.

Les jugements portés sur l'occupant lui-même ne sont pas toujours aussi caricaturaux que dans les films, séries, et autres spectacles populaires qui, trop souvent, se délectent de l'image de Français malins bernant des soldats allemands ridicules. Mais on s'en tient trop facilement à des idées convenues. Par exemple, c'est de façon systématique que la « sauvagerie » de la « division SS *Das Reich* » est opposée à la « modération » générale du combattant de la Wehrmacht, toujours *Korrect*, surtout quand il s'agit d'un officier : on oublie que les massacres dans le Vercors ont été perpétrés par une division d'élite de la Wehrmacht.

Ou bien encore, inversement, on attribue tous les malheurs de cette période à l'occupant. Chacun sait que les pénuries alimentaires ont été sévères durant ces années, mais on fait comme si toute la production agricole avait été confisquée par les prédateurs allemands, en faisant silence sur l'autoconsommation paysanne et sur les circuits des profiteurs français…

Extrait de la publication

Sur la plupart des aspects de cette période dramatique, sur le régime de Vichy lui-même, sur les collaborationnistes, sur les étapes qui ont conduit à la crédibilité de la Résistance, sur la France libre, sur les rafles et les déportations, on peut dire non seulement que les mémoires ont beaucoup évolué, mais aussi que le public a su assimiler le travail des historiens. Mais sur l'Occupation, l'historien est frustré et perplexe : elle demeure un point aveugle.

Pourtant les logiques et les contraintes de toute occupation s'exercent encore sous nos yeux, ici et là, de par le monde. C'est pourquoi j'ai entrepris d'en analyser méticuleusement les mécanismes, en m'appuyant sur l'expérience de la France dans les années noires, afin de convaincre mon petit-fils et à travers lui tous les adolescents d'aujourd'hui, qu'il est de notre devoir de connaître l'histoire pour mieux exercer notre responsabilité d'hommes et de femmes libres dans le monde d'aujourd'hui.

Extrait de la publication

Ta mère, qui est aussi ma fille, m'a dit que tu avais des questions à me poser après avoir vu une série télévisée montrant ce que pouvait être l'Occupation dans une petite ville du Jura. On y va ?

– Dis-moi d'abord : l'occupation de la France, a-t-elle été différente de celle d'autres pays occupés par les Allemands ?

– Oui. Au moins sur deux points. Hitler, le Führer du IIIe Reich, réservait, selon ses conceptions raciales, un sort différent aux populations de l'Europe. Pour lui, les Slaves étaient des « sous-hommes » : en Pologne, dès l'invasion, les massacres ont été immédiats, pour que le peuple allemand dispose de son « espace vital ». Il pensait intégrer à la future « Europe allemande » certaines nations de l'Europe de l'Ouest, par exemple les Pays-Bas peuplés de Flamands. Or, il jugeait que la « valeur raciale » des Français les rendait impossibles à germaniser, mais n'imposait pas de les anéantir. Second point particulier : il décida que la

France vaincue resterait un État souverain, ce qui créait, tu le verras, une situation particulière.

– *Et cette Occupation, elle commence quand ?*

– Dès la campagne de France, en mai-juin 1940. Dans les villes conquises, les responsables militaires rendaient les autorités locales, ou les notables, garants de l'attitude de la population, ce qui en faisait des otages. Il se produisait souvent, à ce stade, en cas de résistance, des pillages et des exécutions, ce que décrit Jean Moulin, alors préfet d'Eure-et-Loir, dans son *Journal*.

– *Et le gouvernement français ? Que faisait-il alors ?*

– Le gouvernement de Paul Reynaud s'était replié à Bordeaux. Hésitant à gagner l'Afrique du Nord, il perdait pied, alors que les vainqueurs étaient entrés dans Paris le 14 juin 1940.

Extrait de la publication

– *Comment s'est passée cette entrée dans Paris ?*

– Paris devenait allemand, avec une occupation organisée dans le détail. À chaque carrefour, des panneaux en lettres gothiques germaniques orientaient les troupes ; sur les monuments, la tour Eiffel, la Chambre des députés, etc., d'immenses oriflammes affichaient dans un cercle blanc sur fond rouge, le symbole nazi : la croix gammée. Avec la parade militaire du 16 juin 1940, tout affirmait la mainmise sur la capitale, au point que Hitler y fit une visite discrète – ce fut la seule – le 27 juin à l'aube.

– *Et les Parisiens ?*

– Ils ont d'abord été consignés chez eux. Les vainqueurs défilèrent donc, comme l'a écrit l'un de leurs chefs, dans « une ville sans visage », contrairement à ce que leur propagande a prétendu en exhibant des photos plus tardives. Puis, les responsables allemands interdisant toute exaction, la population se rassura.

– *Pourtant, la France était toujours en guerre ?*

– Oui. Le 16 juin, le gouvernement, démissionnaire, cédait la place à Philippe Pétain, nommé président du Conseil. Les Français étaient encore en plein « exode », cette gigantesque fuite devant l'envahisseur. Assommés par la défaite, ils ont, pour la plupart, été soulagés d'entendre ce maréchal de 84 ans, très populaire depuis 1917, leur annoncer à la radio qu'il avait demandé l'armistice. Celui-ci entra en vigueur le 25 juin : les conditions de l'Occupation devenaient officielles.

– *Pourquoi Hitler n'a-t-il pas, dans la foulée, occupé toute la France ?*

– En signant un armistice, le gouvernement du pays vaincu accepte de renoncer à se défendre par les armes, jusqu'à la signature d'un traité de paix – qui, dans ce cas, n'est jamais venu. Hitler, comptant sur la rupture de l'alliance franco-anglaise, pensait que le maintien d'un État théoriquement souverain et l'existence d'une zone « non occupée » assureraient l'ordre sur les arrières de l'armée

Extrait de la publication

allemande, la Wehrmacht, quand elle envahirait les îles Britanniques. Car la Grande-Bretagne, elle, restait en guerre.

– *Cela fait donc deux zones. Comment s'est fait ce découpage ?*

– À partir de considérations stratégiques, mais aussi économiques. La zone occupée englobait environ 55 % du territoire, soit la partie du pays la plus industrialisée et les terres les plus fertiles. Les deux zones étaient séparées par une « ligne de démarcation » que l'on ne pouvait franchir qu'avec un laissez-passer, un *Ausweis*. L'occupation militaire était limitée au nord de cette ligne. Le gouvernement de Philippe Pétain siégeait à Vichy, les vainqueurs lui ayant refusé de s'installer à Versailles. C'est pourquoi on parle du gouvernement de Vichy, du régime de Vichy.

– *C'est une création de l'occupant, ce régime de Vichy ?*

– Non. Le maréchal Pétain obtint des parlementaires français, le 10 juillet, que la

Extrait de la publication

Troisième République se saborde. Deux jours plus tard, il instituait l'« État français », placé sous sa seule autorité, afin d'opérer « un redressement moral et intellectuel du pays », pour créer une « Révolution nationale ».

– *Chacune des deux zones obéissait donc à une autorité différente ?*

– Pas du tout. La convention d'armistice laissait subsister la totalité de l'administration française : des préfets, des fonctionnaires, des forces de police, tout cela dépendant officiellement de Vichy au nord comme au sud.

– *Pourquoi « officiellement » ?*

– Parce que parallèlement aux lois françaises, des « ordonnances » allemandes s'imposaient en zone nord. De surcroît, les occupants pouvaient exercer des pressions, puisque, selon l'article 3 de la convention d'armistice, les autorités et les fonctionnaires français devaient « collaborer » (en allemand :

Extrait de la publication

« travailler avec ») avec les autorités d'occupation « d'une manière correcte ».

– *Et Pétain accepta cette sujétion ?*

– Il fit même mieux. Le 24 octobre, il rencontra Hitler dans la petite ville de Montoire. Et, quelques jours plus tard, les Français découvrirent avec stupeur la photo d'une poignée de main échangée entre le Führer et « le vainqueur de Verdun ». Puis, ils l'entendirent annoncer qu'il entrait « dans la voie de la collaboration ».

– *Mais pourquoi ?*

– Ce que les historiens appellent la « collaboration d'État » s'explique au moins par deux raisons : Pétain était persuadé que l'Allemagne gagnerait la guerre, et il espérait – comme l'a bien démontré l'historien américain Robert Paxton – que l'occupant lui laisserait mener à bien la fameuse Révolution nationale, seule capable, selon lui, de redresser la France.

– *Ce système d'occupation a-t-il évolué ?*

– Oui, avec les différentes phases de la guerre. Deux tournants majeurs : en juin 1941, avec l'opération « Barbarossa », Hitler attaqua l'URSS. À la lutte idéologique contre les démocraties, ce conflit ajoutait la lutte à mort contre le communisme, entraînant en France l'aggravation de la répression. Puis, en novembre 1942, avec l'opération « Torch », les Anglo-Saxons débarquèrent en Afrique du Nord : la Wehrmacht envahit alors la zone sud, puis désarma l'armée d'armistice, échouant à mettre la main sur la flotte, puisque celle-ci se saborda à Toulon.

– *Avec l'invasion de la zone sud, que devint la collaboration d'État ?*

– Elle ne fonctionna plus qu'au profit du Reich. Vichy avait perdu son dernier atout, son autorité sur plusieurs territoires de l'empire colonial gagnés à la « dissidence », ainsi qu'on appelait à Vichy le ralliement à la France Libre du général de Gaulle. Les Fran-

çais, dans cette guerre devenue « totale », cessèrent d'être relativement ménagés.

Et, humiliation supplémentaire pour les Français : les Italiens, alliés de l'Allemagne, occupaient dans le même temps la Savoie, les Alpes et le sud-est de la France, à l'exception d'Avignon et Marseille que se réservaient les Allemands.

– *Ah bon ! Les Italiens ont aussi été des occupants ?*

– Oui, jusqu'à la conclusion, en septembre 1943, d'un armistice entre les Alliés et le gouvernement italien combattant Mussolini. Si la politique italienne fut moins répressive, voire plus tolérante, en particulier à l'égard des juifs, que celle des Allemands, la police secrète fasciste, l'OVRA, a durement sévi contre les résistants.

– *Revenons au début de l'Occupation. Comment les Allemands se sont-ils installés ?*

– En zone nord, l'occupation militaire est placée sous l'autorité du *Militärbefehlshaber in Frankreich* (MBF), le commandement

Extrait de la publication

militaire en France, installé à Paris, à l'hôtel Majestic et à la Chambre des députés. Et l'état-major chargé des questions militaires est doublé par un second état-major, administratif et économique, celui-ci.

Par ailleurs, la *Propaganda-Abteilung* employait entre 1 000 et 2 000 personnes. Dirigée depuis Berlin par Goebbels, ce service de propagande travailla habilement à donner une image rassurante de la mainmise allemande. Par exemple, dans l'hebdomadaire *Signal*, publié dans tous les pays occupés, parurent des photos montrant des Français accueillant avec bienveillance les vainqueurs. Enfin, Himmler, *Reichsführer* de la SS, un corps d'élite qui était la police politique du régime hitlérien et du parti nazi, avait envoyé une équipe à l'origine assez modeste, mais qui ne cessa de s'étoffer, pour surveiller les ennemis du Reich.

– *Et en province ?*

– En zone nord, chaque ville d'une certaine importance avait sa *Kommandantur* avec ses services.

Extrait de la publication

La France des années noires
(co-direction avec François Bédarida)
2 volumes, Seuil, 1993
et « Points Histoire » n° 281 et 282, 2000

1938-1948, Les années de tourmente
De Munich à Prague
Dictionnaire critique
(co-direction avec François Bédarida)
Flammarion, 1995

Jean Moulin
Flammarion, 2000 et « Champs », 2003

Jean Cavaillès ou La Pensée en actes
(co-direction avec Alya Aglan)
Flammarion, 2002

Vivre et survivre dans le Marais
Au cœur de Paris du Moyen Âge à nos jours
Éditions Le Manuscrit, 2005

Extrait de la publication

Le Seuil s'engage pour la protection de l'environnement

Ce livre a été imprimé chez un imprimeur labellisé Imprim'Vert, marque créée en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et l'UNIC (Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication).
La marque Imprim'Vert apporte trois garanties essentielles :

- la suppression totale de l'utilisation de produits toxiques ;
- la sécurisation des stockages de produits et de déchets dangereux ;
- la collecte et le traitement des produits dangereux.

NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : JANVIER 2012. N° 104996 ( )
Imprimé en France

Extrait de la publication